

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

l'inaction giscardienne

éditorial par bertrand renouvin

La semaine dernière, une certaine presse demandait à Giscard de parler et d'agir. Il l'a fait, selon le style qui lui est propre, devant ses ministres et non devant le pays, pour décrire l'avenir exaltant d'une France transformée « en profondeur » mais sans apporter les réponses immédiates que la situation exige.

La lutte contre l'inflation ? Elle s'avère insuffisante, pénalisant l'épargne populaire et ne cessant d'appauvrir fonctionnaires, paysans et retraités.

Le projet sur les économies d'énergie ? Il est tardif dans son élaboration, puisque le problème se pose depuis près d'un an, et dérisoire quant à l'ampleur des bouleversements à accomplir.

Le conseil central de planification économique ? La décision est bien dans la manière de M. Giscard, qui emprunte à la gauche certaines de

ses idées, mais en prenant bien soin de les vider de toute consistance.

L'ouverture d'un « vaste chantier de réformes » ? On sait déjà, en ce qui concerne le divorce et l'avortement, qu'il s'agit de faire l'économie d'une politique. A moins qu'il ne faille discerner dans ces « changements » une sorte d'auto-justification de la philosophie et de la conduite des milieux dirigeants.

Mais face à l'ampleur de la crise, le « charme » giscardien risque d'être bientôt rompu, sans que le problème de la nature du giscardisme soit pour autant résolu. L'image de marque de son inventeur était celle d'un homme compétent, efficace, dynamique. Serait-il en réalité un phraseur, un illusionniste, un velléitaire ? A moins qu'il n'y ait en lui la volonté bien arrêtée de laisser faire les choses conformément aux prescriptions du libéralisme, pour s'accommoder fina-

lement d'une société de pénurie relative. L'intention peut paraître inouïe : elle aurait, pour le système, l'avantage immédiat de faire taire certaines revendications, d'atténuer certaines tensions, d'éliminer une certaine contestation.

Rien ne prouve cependant, quelle que soit l'hypothèse retenue, que la tranquillité du pouvoir soit assurée. Car l'opposition de gauche ne manquera pas de se renforcer dans la lutte pour la défense des acquis de l'expansion, proposant, face au laxisme naturel ou volontaire du gouvernement, les solutions dirigistes et bureaucratiques qui inspirent sa politique. Il faudrait déplorer qu'elles triomphent un jour. On ne saurait par contre s'en étonner, tant ces réactions sont dans la logique de l'inaction giscardienne.

Bertrand RENOUVIN

les points chauds de

chômage : alerte !

● Lorsqu'il s'agit de défendre son emploi, on en reste au « chacun-pour-soi ». L'action commune n'intervient qu'à l'instant où le travail est déjà perdu.

Il n'aura pas fallu quinze jours pour démentir dans l'opinion à la fois Chirac, Ceyrac et Rocard curieusement d'accord pour affirmer que la situation française était dans l'immédiat bien meilleure — ou bien moins mauvaise — que celle de la majorité des pays industrialisés, en particulier en ce qui concerne l'emploi. Rocard ajoutait — opposition oblige — qu'il y avait régionalement des **poches de dépression** et qu'au-delà de trois mois, on avait le droit d'être pessimiste.

UN SYNDICALISME ATROPHIÉ

Feraient-ils, aujourd'hui, de semblables déclarations ? On peut en douter. Il y a quinze jours les licenciements touchaient de nombreux salariés mais répartis par groupes assez restreints à travers le pays. **Maintenant il y a des cas « vedettes »**, de prestigieuses locomotives. Le phénomène de l'idole, du spectacle, joue aussi dans le domaine social. La S.N.I.A.S., le « France » relèguent dans les pages intérieures des magazines jusqu'aux métallos de Titan-Coder et aux Tanneries d'Annonay. Il reste à peine deux lignes pour les gens du bâtiment et les ouvrières du Textile. 6 000 emplois ici, 2 000 là, 2 700 ailleurs, ça fait d'un coup beaucoup de monde et l'intérêt se porte sur la croissance du nombre des chômeurs.

On se dit : « les syndicats vont en tenir compte et définir leur plateforme de luttes en conséquence. » Vous voyez la C.G.T. accepter sans protestations nationales le licenciement des marins du « France », des métallos, des tanneurs, des mineurs ! Il y a là de quoi déclencher un vaste mouvement de solidarité pour la défense de l'emploi dont tous les chômeurs ou futurs chômeurs — y compris ceux des petites entreprises — pourraient profiter. Mais Krasucki se contente de paroles, fidèle à la tactique de **harcèlement sur tapis vert**. L'heure n'est pas à l'extension des luttes parce que « les gens ne marchent pas ».

On découvre là l'une des **limites du syndicalisme à la française**. Trop peu de syndiqués pour avoir des pouvoirs autres qu'idéologiques. En cent ans d'existence le syndicalisme à la française **n'est pas arrivé, malgré ses efforts** — dont témoignent la charte d'Amiens et les accords Matignon par exemple — à **donner aux salariés l'esprit de solidarité** détruit en 1791

par l'individualisme jacobin. Il faut en chercher les raisons dans le système politique et culturel qui refuse de faire toute sa place au syndicalisme, et chez les syndicalistes eux-mêmes dont beaucoup, participant à ce système, se refusent à prendre leur véritable rôle. Lorsqu'il s'agit de défendre son travail, on en reste **au chacun pour soi**. L'action commune n'intervient qu'à l'instant où le travail est déjà perdu.

LE CHOMAGE SANS BRUIT

Les centrales le savent et s'en contentent. Elles n'agissent qu'**au coup par coup**. Bien obligées de dire ou faire quelque chose lorsqu'un millier de marins du « France » sont licenciés, mais rien sur le millier d'autres marins débauchés par l'ensemble de la marine marchande française en 1973. Presque rien sur la fermeture de toutes ces moyennes et petites entreprises locales qui, n'apparaissant que plus tard, que trop tard, dans les statistiques, n'intéressent **ni la classe politique** (sauf en cas d'élection locale, n'est-ce pas M. Torre, n'est-ce pas M. Guichard !) **ni les confédérations syndicales**. Une courte revue de presse, recueillie en deux jours dans trois quotidiens de l'Ouest de la France donne pourtant l'ampleur du mouvement :

— Moteurs Baudoin : absorption par la General Electric anglaise.

— Ets Guécy (Mauléon) : dépôt de bilan.

— Anciens Ets Dorval (Finistère) : 312 lettres de licenciements.

— Ets Olymp (Trelazé) : licenciements.

— Construction Laïta : 10 licenciements.

— Chômage technique par 80 employés de la SERTEM à Guidel.

— Entreprise Salle (Carnac) : 15 licenciements.

— Entreprise Prairie (Soyeux) : fermeture, la direction allemande trouvant l'affaire peu rentable.

Sans compter bien entendu **les jeunes en quête d'emploi** dont le nombre représente près de 40 % des demandeurs actuels.

La crise dont on parle est là, dans cette énumération que chacun peut faire, pour peu qu'il s'intéresse au présent, mais que les centrales syndicales oublient comme de simples faits divers.

LES CHIFFRES NE DISENT PAS TOUT !

On peut nous accuser de tout voir en noir. Certes on peut dresser une autre liste : Berliet embauche 1 000 personnes ; la Saviem va créer 1 800 emplois d'ici 1976, la S.N.C.F. a 7 000 postes à pourvoir et Peugeot, plus modeste, offre quand même 800 places. Voilà les cas « vedettes », les locomotives qui répondent aux licenciements évoqués tout à l'heure. C'est vrai, **quelques entreprises embauchent**. Mais pas les nombreuses sociétés petites et moyennes. Et même — ce qui n'est pas du tout le cas — si les créations d'emplois étaient aussi nombreuses que les suppressions, le problème ne serait qu'en partie résolu quant à l'avenir immédiat et pas du tout quant à son fond.

L'occupation des locaux de la S.N.I.A.S. à Toulouse le montre bien. Le travail, le salarié doit le trouver chez lui ; pas question d'aller à la « S.N.I.A.S. - Marseille » par exemple, ni pour les ouvriers de Titan-Coder à Villefranche de quitter leur Beaujolais pour aller à l'autre bout du Lyonnais. Que de difficultés aussi à passer d'une petite boîte à une grande dans laquelle on devient un pion ! Les chiffres ne disent pas tout. **Derrière, il y a des hommes** dont les situations sont d'autant plus difficiles qu'elles sont plus oubliées.

Chômage, plein-emploi, mobilité du travailleur : il n'y a pas de solution miracle. Dire que les Français ne sont que moyennement touchés par la crise est une piètre consolation. Il devient urgent que le gouvernement informe, qu'il dise combien il y aura de chômeurs en février prochain qu'il s'accuse d'avoir mené une folle politique industrielle. **Après tout, la crise peut conduire à la fin de la société productiviste, à la redéfinition du travail et déboucher sur un nouveau type de civilisation**, faite non plus pour la production mais pour des hommes qui vivent.

Jean-Marie BREGAINT

Le Syndicat C.F.D.T. de la banque vient d'exclure un de ses militants — dont le rôle n'avait pas été négligeable lors des grèves de mars dernier — en raison de son appartenance à la NAF. Remarquons simplement que la C.G.T. de la banque avait exclu Arlette Laguiller pour son appartenance à Lutte Ouvrière. C'est probablement ce qu'on appelle rue Montholon, l'Unité d'action.

rassemblement royaliste 1974

● les premières informations

dans notre prochain numéro

l'économie française

pétrole : le vrai choix

● Il s'agit de choisir entre la dépendance énergétique et la dépendance politique. Cette dernière nous replace, pour longtemps, dans l'orbite des Etats-Unis. La première, passagère, nous assure seule l'indépendance politique et économique pour demain.

En fixant à 51 milliards de francs, le coût maximum des importations de pétrole brut pour 1975 — c'est-à-dire en prévoyant une réduction de la consommation actuelle d'environ 10 % —, le gouvernement semble enfin opter pour une politique plus volontariste. Il ne peut cependant ignorer que cette décision entraînera des difficultés insurmontables si de nouvelles hausses importantes des prix interviennent brusquement. De plus le pétrole arabe est généralement payable en dollars américains ; quelle est la parité retenue pour calculer le coût en franc français ? On l'ignore, mais il est peu probable qu'elle reste constante jusqu'à la fin de l'année 1975 ! Il faut également relever qu'une telle décision engage la France, plus qu'une formelle adhésion au Groupe des 12, à s'aligner sur la position américaine.

En témoignent les réactions du *New York Times*, qui écrit dans un éditorial du 27 septembre : « La France a le mérite de montrer au monde industriel ce qu'il faut faire pour se protéger des conséquences désastreuses de la progression constante des prix du pétrole ». Flatteur mais ambigu. L'Algérie ne s'y trompe pas et l'agence « Algérie-Presse-Service » commentant le 26 septembre les décisions du gouvernement français, écrivait : « on continue à Paris, comme ailleurs, à faire porter la responsabilité de la situation économique mondiale actuelle sur le pétrole, plus exactement sur les pays producteurs et plus précisément sur les pays arabes (...). En réalité des décisions comme celles que vient de prendre la France pour faire face à la crise visent plus les pays producteurs de pétrole qu'une réalisation effective d'économies d'énergie. Dans l'esprit des experts des pays consommateurs elles sont destinées probablement à servir d'avertissement. »

Pourquoi pas ? Mais il serait dangereux de s'imaginer que les pays producteurs de pétrole ne sont pas pleinement conscients de toutes les données de l'affrontement avec les pays consommateurs. Il se trouve chez eux, comme chez nous, des politiques et des économistes de talent. Ensemble ils ont à cœur de préserver un savant équilibre entre l'offre et la demande physique de pétrole sachant fort bien qu'au-delà d'un certain seuil de prix, les énergies de substitution deviendraient économiquement plus rentables que l'énergie pétrolière.

UN PLAN ENERGETIQUE A LONG TERME

Paradoxalement, il serait souhaitable que les prix du pétrole ne baissent pas. Certes dans une optique à court terme — trois à cinq ans — la note à payer sera lourde, le déséquilibre provoqué par le déficit de la balance commerciale générateur de troubles économiques graves. Et surtout la tension politique permettra difficilement la mise en place d'un *plan énergétique à long terme*. Car, dès aujourd'hui, il est indispensable de mettre en œuvre la recherche des techniques propres à nous apporter les ressources

non seulement de l'énergie nucléaire mais aussi de l'énergie marémotrice, géothermique ou même solaire. C'est la condition de notre indépendance économique et politique.

On comprend mieux, alors, que les Américains soient tellement attachés à une baisse du prix du pétrole. Quant aux compagnies pétrolières internationales, essentiellement les sept Majors, leur politique est claire. Hier omniprésentes, intermédiaires obligatoires, elles ne se résignent pas à perdre leur place. L'affaiblissement de leur rôle semble pourtant inéluctable, et nécessaire. De plus en plus la société pétrolière totalement intégrée doit devenir un simple appendice juridique et technique des pays consommateurs... et des pays producteurs. Sa disparition est en effet envisageable à brève échéance, tout au moins sous sa forme actuelle et son remplacement par

des « groupements d'intérêts économiques » entre pays producteurs et consommateurs. Sans pour autant négliger, du point de vue national, de jouer toutes les cartes en notre possession, c'est-à-dire pour la France aussi bien ELF-ERAP, entreprise publique, que la CFP, sous contrôle minoritaire.

Avant de parler de rationnement — avec ses conséquences désastreuses : marché noir, sélection par l'argent — le gouvernement devrait tracer enfin les grandes lignes d'une politique énergétique pour le long terme et dans le présent préciser le rôle dévolu aux compagnies nationales, plutôt que d'aller chercher à Washington les félicitations de M. Ford.

P. D'AYMERIES

europe verte : un prétexte

L'Europe verte, dans sa forme actuelle, semble en train d'expirer : nul ne conteste maintenant la nécessité de réviser non plus des détails mais les structures mêmes de cet ensemble hétéroclite. Mais elle n'en a pas moins rendu — et elle continue — à rendre des services à des organismes ou des personnalités qui ne sont pas toujours agricoles.

LA MAUVAISE FOI DE L'ALLEMAGNE

Ainsi vient-elle de fournir un prétexte à l'Allemagne pour affirmer sa force politique grandissante. Le gouvernement de Bonn admet une augmentation de 4 % des prix agricoles. Mais pour accepter un petit 1 % supplémentaire, il somme ses partenaires de reconsidérer leurs mesures nationales d'aide et fait comprendre qu'il n'est pas disposé à augmenter sans cesse sa quote-part pour soutenir un marché commun agricole qui n'est pas vital pour l'Allemagne. En position de force, l'Allemagne affirme donc sa volonté de prendre les rênes de l'Europe.

L'Allemagne avait imposé un premier « diktat » en 1969 lorsqu'elle avait manifesté l'intention de laisser flotter sa monnaie. Malgré les remontrances de la Commission de Bruxelles et une condamnation par la Cour de Justice de Luxembourg, elle avait maintenu et imposé son point de vue. Le mark fut réévalué fin octobre 1969, flotta en hausse à partir de mai 1971, réévalué à nouveau en mars et en juin 1973. D'après les règles communautaires, à la suite de chaque réévaluation de fait, les prix agricoles allemands exprimés en marks auraient dû diminuer. Il n'en a rien été. Le gouvernement allemand les a maintenus. Les prix agricoles allemands deve-

nant supérieurs à ceux des autres pays, le marché allemand a été protégé par des montants compensatoires correspondant à des taxes sur les importations et des subventions aux exportations. Le gouvernement de Bonn ne manque donc pas d'aplomb lorsqu'il reproche à ses partenaires leurs mesures nationales d'aide et il manifeste par là que la querelle soulevée n'est qu'un prétexte à l'affirmation de sa puissance.

L'Europe verte est aussi, depuis ses origines, un bon prétexte pour le gouvernement français (et aussi pour la F.N.S.E.A. qui savoure tant les amitiés ministérielles !) de ne pas avoir de politique agricole digne de ce nom. Lorsque la grogne des paysans s'exprimait ces dernières années, on l'orientait vers M. Mansholt, excellent bouc émissaire à cause de ses inquiétantes prévisions. Plus récemment, on mettait en cause les erreurs de gestion de son successeur, M. Lardinois, dans les domaines de la viande, du vin et des fruits et légumes. Aujourd'hui, l'ennemi des agriculteurs français, c'est l'Allemagne. Par opposition, le gouvernement Giscard-Chirac paraîtrait presque le champion de la cause paysanne !

Situation pittoresque ! Est-il donc nécessaire de rappeler que le garant des intérêts des citoyens français — et nos paysans sont du nombre — n'est pas à chercher chez les spécialistes hollandais ni dans le gouvernement allemand. C'est à l'Etat français et à lui seul qu'il convient de demander des comptes.

Liquidera-t-on l'Europe verte dans les jours qui viennent ? Gageons plutôt qu'elle renaîtra de ses cendres. Elle fournit tellement de bons prétextes et de bonnes excuses.

Jean TRELIVAN

n.a.f.-forum

traditionalisme et totalitarisme

Mon article « dissocier le politique du totalitaire » (1) m'a valu une réaction fort intéressante de mon ami Yves Carré. J'accepte d'autant plus volontiers de poursuivre avec lui la discussion à laquelle il m'invite, que cet article réclamait des compléments. Comme dans le n.a.f. forum de la semaine dernière, il est bien entendu que ma réponse est incomplète, et que je suis très loin d'avoir épuisé les questions considérables qui sont abordées. Du moins encore, puis-je espérer que s'il demeure des désaccords, ceux-ci seront mieux cernés.

Gérard LECLERC

1 - Tu t'acharnes à nouveau contre ces pauvres traditionalistes. Sans doute les arguments de ceux-ci, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles furent-ils quelquefois malhabiles et parfois aussi contaminés par le romantisme.

Mais faire du traditionalisme une « erreur symétrique » du libéralisme me semble injuste. La « raison » que les traditionalistes dénoncent très justement, c'est celle qui fut si bien analysée par Augustin Cochin : la raison tournant sur elle-même, coupée de toute réalité sociale, véritable machine de guerre contre toute incarnation de l'homme dans une particularité historique. C'est surtout la création utopique de l'homme révolté contre la création de Dieu qui le limite.

D'autre part, il faut tenir compte de l'évolution du traditionalisme qui accepte pleinement aujourd'hui le rôle de la raison (trop peut-être chez certains néo-thomistes ?...).

Sans doute, encore, les traditionalistes ont-ils tendance à abuser de l'argument d'autorité oubliant que, dans la polémique, cet argument d'autorité vaut ce que vaut l'autorité pour son interlocuteur. Mais faut-il nier toute Autorité comme, par exemple, la Révélation, la tradition ou les usages ?

2 - Si tu admetts la nécessité d'une Autorité spirituelle, ou magistérielle, il faut bien que celle-ci s'exerce. Or, ce serait mutiler l'homme de toute sa dimension sociale que de croire que les « clercs » n'ont qu'à dire le vrai, le sens des choses, pour que les « personnes libres » n'aient qu'à les appliquer, sans les médiations des coutumes, des lois, et éventuellement de la coercition.

Si l'on veut éviter « l'anomie » libérale, ainsi que le cléricalisme (c'est-à-dire que les clercs s'occupent directement de toutes ces médiations sociales), il faut bien que les « politiques » n'aient vis-à-vis de l'autorité spirituelle qu'une autonomie relative (et non pas « une pleine indépendance »).

En d'autres termes, il faut, pour que le sens spirituel s'incarne dans les personnes, et donc dans la société, que le pouvoir politique s'y réfère (le plus explicitement que les conditions historiques le lui permettent) dans le gouvernement des hommes et particulièrement dans la législation.

Certes, la mission du politique est limitée (probablement moins que tu ne sembles le croire, car l'Etat n'est plus — et n'a jamais été — l'Etat-gendarme du libéralisme). Mais **cette mission même ne peut être neutre** ni vis-à-vis de l'autorité spirituelle, ni vis-à-vis des personnes. Croire le contraire serait tomber dans l'utopie laïque, car, si ce n'est pas sur les vérités enseignées par l'autorité spirituelle, à partir de quoi définir « l'amitié et la justice », « le péril pour la personne, sa dignité, sa liberté » ?

3 - Je ne vois pas la nécessité du lien que tu tisses entre les « colonels cléricaux » et le traditionalisme.

Toute incarnation sociale d'une doctrine spirituelle suppose la médiation politique. Or, tu sembles le nier, comme naguère Bertrand Renouvin (Cf. « Pas de Monarchie s'il fallait, pour la restaurer, des tanks ou des matraques ») : la Politique est le lieu des affrontements, de la lutte pour le pouvoir et de la coercition pour maintenir ce pouvoir.

Cette dimension de la politique n'est, bien sûr, pas exclusive, mais elle est fondamentale, et, à vouloir la nier, nous serions réduits aux utopies unanimistes des fédéralistes et des démocrates-chrétiens.

Dans ce cadre-là, les « colonels » ne sont pas pires comme moyen (qui doit rester proportionné à la fin) que l'émeute ou le jeu des partis. D'ailleurs, ces « colonels » sont un moyen bien neutre, qui sert aussi bien aux idéologies démocratiques (cf. Spinoza), islamiques ou marxistes... Le stade de Santiago, aussi pénible que la chose soit, fait partie du jeu normal de la politique. Depuis toujours (cf. par exemple les cités antiques) les équipes prenant le pouvoir, et mal assurées de celui-ci, ont cherché à maîtriser ou à bannir leurs adversaires politiques.

Il faut chercher à limiter ces affrontements, et c'est pour éviter ces recommencements difficiles (« aucune origine n'est belle » disait Maurras) que nous sommes monarchistes ; mais

on ne peut les éliminer totalement de l'exercice du pouvoir politique. La coercition ne devient intolérable, totalitaire, que dans les cas (Auschwitz, les Goulags) où ce n'est plus l'opposant politique, l'adversaire représentant une menace proche qui est emprisonné, mais toute personne déviant de normes dépassant de plus en plus les limites de la mission politique.

4 - Aussi, mettre sous le même chapeau de totalitarisme, le communisme, le fascisme ou même le comtisme d'une part, et le traditionalisme catholique d'autre part, me semble discutable.

On doit appeler Totalitarisme, la prétention de ce qui est partiel à s'imposer comme la Totalité. Mais comment refuser à la vérité totale (sinon dans un libéralisme qui morcelle l'homme) le rôle d'éclairer la totalité des activités humaines ; sans doute par des voies diverses, en partie par influence directe sur les personnes, en partie par influence sur les mœurs, coutumes et croyances sociales (traditions), en partie par l'orientation des décisions politiques. (D'ailleurs, plus l'influence spirituelle se fera par traditions — influences coutumières — moins les politiques auront à l'imposer par l'appareil d'Etat ; c'est peut-être là que se trouve l'harmonie...).

Ce n'est donc pas au nom d'un humanisme libéral (dans la lignée de Tocqueville à Raymond Aron) qu'il faut attaquer cette religion prométhéenne des totalitarismes contemporains ; c'est au nom d'une vérité affirmée (vraie religion, ou vérités sociales plus partielles).

5 - Une dernière remarque : si tu refuses le terme de traditionalisme, après avoir dénoncé ou dévalorisé ceux de contre-révolutionnaires ou de réactionnaires, par quel mot devra-t-on qualifier notre anthropologie ? Attention ! ce qui n'est pas nommé risque de se perdre...

Ces quelques réflexions, mon cher Gérard, n'ont pas pour but de censurer la critique que tu mènes justement contre les imperfections, et quelquefois les déviations pathologiques du traditionalisme, — « la vraie tradition est critique » — mais pour éviter que le bébé ne soit jeté avec l'eau du bain.

D'ailleurs, je suis persuadé que ces confrontations, même un peu rudes, sont, mieux qu'une unanimité fondée sur les rabâchages de pieuses formules, la condition d'un travail de recherche fécond.

Yves CARRE

(1) NAF 172 du 18 septembre 1974.

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})

Téléphone : 742-21-93

Abonnement trois mois : 20 F

Abonnement six mois : 40 F

Abonnement un an : 70 F

Abonnement de soutien : 120 F

C.C.P. N.A.F. Paris 642-31

Directeur de la publication

Yvan AUMONT

Imprimerie Abexpress

72, rue du Château-d'Eau - Paris (10^e)

liberté et vérité

Nous voilà donc repartis pour la controverse ! Je serai le dernier à m'en plaindre. Depuis certains dialogues, et même bien avant, on n'a pas trouvé mieux pour avancer sur les chemins de la pensée. Mon ami Yves Carré, à propos d'un récent papier, entend reprendre quelques « querelles » que nous avons périodiquement et qui constituent un de mes meilleurs stimulants intellectuels. Reprenons donc sur le papier, plutôt que de vive voix dans la patrie de Stendhal, ces fraternelles corrections.

Avant d'aborder les cinq points de réflexion suscités par l'article où je tentais de définir la nécessité de l'indépendance du politique pour sauvegarder les libertés dans la cité, je voudrais faire une remarque préalable. Dans mon esprit, cet article était incomplet et supposait une suite sur le rôle du pouvoir spirituel et sa relation au pouvoir politique. D'ailleurs, je prenais la précaution d'annoncer cette suite. Yves Carré me prend ainsi un peu de court. Cette autre étude n'étant pas encore parue, je n'ai donc encore que partiellement donné l'expression de ma pensée sur les problèmes évoqués.

Quoi qu'il en soit, venons-en au débat, en anticipant parfois sur cette étude.

1 - Me suis-je vraiment acharné contre ces pauvres traditionalistes ? Un peu durement, j'ai peut-être insisté sur leurs défauts. Mais ces défauts ne sont pas petits, et nous en voyons encore aujourd'hui des manifestations typiques. Cela dit, je n'en suis que plus à l'aise pour approuver la défense éloquentes d'Yves Carré. Tout le mal que je pourrais en dire n'effacerait pas l'admiration que nous impose l'œuvre considérable de Bonald. S'ils se sont parfois trompés dans le choix des armes, les traditionalistes ne se sont pas trompés sur l'ennemi : ce rationalisme qui a transformé l'homme en idée ectoplasmique. Leur insistance sur ce que Pierre Boutang appelle les **sentiments originels** constituait la meilleure voie pour restaurer l'être humain dans sa véritable essence et les situations irréductibles hors desquelles il se dissout.

Quant à la question de l'autorité de la tradition, je ne peux la traiter ici, car cela nous entraînerait fort loin. Simplement, il me paraît que les distinctions nécessaires ne sont pas faites entre la tradition religieuse et la tradition historique et qu'ainsi de redoutables confusions ont été créées.

2 - Mon expression sur « la pleine indépendance du politique » par rapport au spirituel était sans doute trop abrupte, d'autant plus qu'un volet manquait qui déséquilibrerait quelque peu les rapports des pouvoirs. Bien entendu, le politique ne peut être indifférent au contenu de la loi, qui est autre chose qu'une pure convention. **Si le politique promulgue la loi, ce n'est pas lui qui dit le droit.** Cette mission appartient au pouvoir spirituel.

Je maintiens toutefois la distinction rigoureuse des missions pour deux raisons :

— C'est sa position « transcendante » par rapport au politique qui permet au spirituel de lui donner des définitions pures de toute compromission, de toute habileté tacticienne (qui sont le lot de l'autorité engagée dans le temporel).

— Il y a danger de dégradation pour le spirituel, et danger d'inflation pour le politique, lorsque le premier remplit les tâches du second et inversement. C'est alors le piège de la religion séculière, identification du royaume annoncé avec telle expression politique contingente ou absolutisation induite de réalités contingentes.

Il est bien entendu que cette distinction ne fait aucune concession à « l'utopie laïque ». Pas

plus qu'à l'utopie cléricale. Un pape qui ne passe pas précisément pour libéral, puisqu'il s'agit de Pie XII, a pu parler d'une « **saine laïcité de l'Etat** ». Cette laïcité-là ne saurait évidemment être la neutralité, à moins de se référer à l'idéologie libérale. Elle reçoit du spirituel les normes d'une loi dont le respect constitue sa légitimité. **Légitimité hors des normes du spirituel, le pouvoir politique devient illégitime.**

Il est certain (et Yves Carré le note au passage) que la division des esprits, l'opposition des croyances ne facilite pas les choses. Que peut faire un pouvoir politique face à un pouvoir spirituel divisé ? Auguste Comte était bien conscient de la difficulté : sa religion de l'humanité devait restaurer l'unité spirituelle. On conviendra que c'était une belle illusion. Pour qu'elle devint réalité, il fallait passer par la coercition des esprits par le biais du politique ! On peut douter de l'efficacité de pareil projet. D'autant plus qu'il fait peu de cas de cette fameuse liberté dont nous reparlerons.

3 - Nous n'avons jamais nié, Bertrand Renouvin et moi-même, la nécessaire médiation politique. C'eût été assez paradoxal, de la part de militants politiques ! Ce que nous avons simplement mis en doute, c'est la légitimité en même temps d'ailleurs que l'efficacité de certains moyens.

Nous pensons, l'un et l'autre, que **la guerre civile est le pire des maux**, et que rien ne saurait la justifier, même pas la prise du pouvoir. Nous savons bien que le jeu des circonstances entraîne parfois à des situations que l'on n'a ni voulues ni créées. Mais autre chose est de vouloir et de créer sciemment ces situations qui mettent la nation en péril de mort.

Et puis toujours fidèles au principe que le moyen ne doit jamais se retourner contre sa fin, il nous faut considérer que l'essence même de la monarchie, c'est l'indépendance par rapport aux factions et c'est la restauration de l'unité et de l'amitié dans la nation. Une guerre civile irait à l'encontre même de cette essence, avec le risque terrible (cf. la guerre d'Espagne) de blessures et cassures irréparables qui compromettraient à jamais les chances royales. Il faut bien considérer en effet que les premières années seront capitales, et qu'une restauration gâchée serait pire que tout.

Nul plus que Monseigneur le Comte de Paris n'a été sensible à ces considérations, et nous ne pouvons oublier la déclaration solennelle que ses actes ont confirmée depuis lors : « **Si l'on nous offrait le trône de France et qu'il fallait verser du sang français pour le saisir... nous dirions : jamais !** » (26 novembre 1934). Cette date vaut la peine d'être notée : nous sommes à ce moment en grand risque d'affrontement entre le public des ligues et celui des gauches. Le prince prendra-t-il parti ? Il ne le peut, il s'y refuse. Il ne veut pas être l'ordre contre la justice, lui qui représente la réconciliation de l'ordre et de la justice... Cela a de quoi faire réfléchir.

D'autre part, s'il est vrai que le pouvoir politique est le lieu de l'affrontement, il ne faut pas oublier non plus que la lutte sanglante n'est pas toujours la meilleure arme pour s'en saisir et que la ruse peut lui être supérieure. N'est-ce pas par la ruse que Charles de Gaulle a réussi en 1958 ? Il est, enfin, capital de noter qu'il existe en France une tradition « non sanglante » des coups d'Etat, et que le dernier a réussi dans la mesure où il constituait la seule garantie contre la guerre civile.

Pour dire un mot des colonels et du Chili, je refuse d'admettre que le stade de Santiago fasse partie du jeu normal de la politique. Le Prince ne l'admettra jamais. Et puisqu'Yves Carré

cite Spinola, je te ferai remarquer qu'il y a tout de même une différence de nature entre la répression à Lisbonne et la répression à Santiago ! Entre Santiago et le Goulag, il n'y a qu'une différence de degrés dans l'horreur et l'univers des tortionnaires.

4 - Je ne peux me défendre d'un malaise, en lisant l'apologie qu'Yves Carré fait du traditionalisme : il me semble, en effet, que la liberté y reste traitée comme une non-valeur, un péril pour la vérité. Bien sûr, le libéralisme doit être critiqué ; la liberté qu'il défend n'a rien d'humaine : elle n'est pas reliée à l'essence de l'homme, aux situations irréductibles que cette liberté ne peut renier. Mais justement, la liberté que nous défendons n'est pas celle de Sartre ! Elle ne se comprend pas sans fidélités fondamentales, indestructibles, sans horizon de vérités inaliénables ! Mais il n'y a pas de valeurs hors du terrain de liberté où elles s'épanouissent... ni non plus hors des chemins de la vérité. Il faut tenir les deux bouts de la chaîne.

5 - Je ne refuse pas la qualité de traditionaliste même si je souligne les ambiguïtés du traditionalisme. Qu'il y ait un problème de vocabulaire je suis bien d'accord. Justement s'il m'est arrivé de jeter la suspicion sur certains mots c'est qu'ils me paraissent ambigus et déformaient ainsi nos positions et nos idées. Pierre Debray nous enseignait il y a douze ans, tandis qu'Yves Carré et moi nous faisons nos classes dans les camps **Maxime**, que Maurras était au confluent de plusieurs courants intellectuels. Courants dont il avait toutefois tiré le positif à l'exclusion du négatif. Il nous faut continuer la tâche en hommes de synthèse, reprenant ce qu'il y a de meilleur et d'utile dans les familles spirituelles de France. Dans cette perspective, nous devons entreprendre un continuel effort pour nommer les choses dans la meilleure clarté.

Ces quelques remarques faites, avons-nous mieux nommé les choses, les avons-nous mieux éclairées ?

Gérard LECLERC

LA N.A.F. RECHERCHE

● Un militant pourvu d'une voiture, et libre tous les mardis soirs de 18 heures à 19 heures pour assurer le transport de la **N.A.F. hebdo**.

● Tous les vieux papiers, vieux journaux, etc., pour les vendre au poids. Les apporter au journal.

SESSION PHILO

Une session philosophie aura lieu en Bretagne dans notre maison de la Rue des Aubiers du vendredi 1^{er} novembre au dimanche 3 novembre. Les personnes intéressées sont priées de le faire savoir au journal.

L... COMME LARZAC

Nous avons omis de préciser, dans notre dernier numéro, que le livre d'Yves Hardy et Emmanuel Gabey « **L... comme Larzac** » était publié aux éditions Alain Moreau. Nous prions les auteurs et l'éditeur de bien vouloir nous en excuser.

justice pour les français musulmans !

Les périodes électorales se suivent et se ressemblent toutes : après les promesses, l'oubli... Les Français musulmans viennent encore d'en faire la pénible expérience. Au moment où aucune voix n'était négligeable, puisque la présidence allait se jouer à un très faible pourcentage, Valéry Giscard d'Estaing et son équipe n'avaient pas craint de faire appel à ces compatriotes, dont la condition est une honte pour notre pays. Nous avons sous les yeux un tract tricolore dont la conclusion résonne amèrement aujourd'hui : « **Nous, Français musulmans, vos frères, avons décidé de voter tous et de soutenir totalement Valéry Giscard d'Estaing.** » Tous les arguments étaient donc bons à l'époque... Mais on n'a pas le droit de jouer ainsi avec le sort de gens qui ont des droits sur nous.

Parce qu'aujourd'hui, c'est bien fini. M. Valéry Giscard d'Estaing et son équipe ont complètement oublié leurs fières déclarations d'alors. Les Français musulmans continuent à vivre dans le même dénuement (1).

Ils continuent à vivre parqués dans des camps, en marge de la société, dans des conditions incroyables.

Plusieurs milliers d'entre eux vivent **séparés de leur femme et de leurs enfants** restés en Algérie.

Tous vivent rejetés par leur patrie d'adoption et humiliés par leur patrie d'origine.

**

Puisque les pouvoirs publics les oublient, puisque l'opinion ne leur prête aucune attention, nos compatriotes musulmans se trouvent contraints d'utiliser une des seules armes qui restent aux pauvres : la grève de la faim. Déjà en janvier et février, à Evreux puis à Paris, Lyon, Thionville et Nîmes, ils avaient utilisé cette

arme pour alerter les autorités compétentes et jeter un cri d'alarme (2). Les élections étaient venues là-dessus, et nos frères musulmans avaient pu alors croire que c'était une aubaine pour eux. Hélas...

SOLIDARITE AGISSANTE

La Direction Générale de la N.A.F. invite tous nos lecteurs de la région parisienne à manifester à nos compatriotes musulmans leur solidarité agissante.

1 - Venez à la Madeleine (entrée de la crypte sur le côté gauche de l'église) pour y signer le livre du Comité de Soutien et, par votre présence, apporter aux grévistes votre réconfort.

2 - Faites connaître l'action entreprise en diffusant autour de vous les tracts et les pétitions qui vous seront remis à la Madeleine.

3 - Aidez nos amis par vos dons qui peuvent être versés soit directement lors de votre visite, soit en les adressant à M. Frédéric Aimard, 1, allée des Sycomores, 92300 Sceaux. C.C.P. La Source 335-74-25.

Nous voulons reconstruire une société fraternelle dans une France réconciliée avec elle-même. Pour cela une des premières tâches n'est-elle pas de manifester notre amitié à nos compatriotes les plus déshérités ?

Y. AUMONT

P.S. — D'autres anciens harkis mènent une grève de la faim à Lille près de la Cathédrale. Que nos lecteurs de la région lilloise aillent également leur apporter leur réconfort moral.

Alors, ils ont recommencé. A Lille, ils se sont installés dans l'Eglise Sainte-Catherine, puis dans un local paroissial près de Notre-Dame-de-la-Treille. A Evreux également, où l'un des grévistes a dû être hospitalisé. Depuis samedi, six d'entre eux ont quitté la Normandie pour la crypte de l'Eglise de La Madeleine à Paris.

Ce qu'ils demandent ? Citons-les, eux-mêmes :

Nous voulons que soient respectés nos droits minimums.

1) **Nous voulons** être considérés comme Français à part entière et non comme des Français entièrement à part.

2) **Nous voulons** que le gouvernement intervienne auprès des autorités d'Algérie pour obtenir le libre accès entre la France et l'Algérie qui reste interdit aux Français musulmans.

3) **Nous voulons** que nos familles aient la possibilité de venir en France.

4) **Nous voulons** un reclassement professionnel, en fonction de la profession exercée en Algérie, et la levée de la forclusion pour le dépôt des dossiers en retard.

Enfin, vu la complexité des nombreuses questions à résoudre, nous demandons la création d'une délégation ministérielle auprès du Premier Ministre, chargée des problèmes spécifiques aux Français musulmans.

Qu'ajouter à cela ? Sinon qu'il y va de l'honneur de ce pays que ces droits minimums leur soient donnés sans délai. Justice pour les Français musulmans !

Jacques BLANGY

(1) Le Monde dans son numéro du 29-30 septembre peut bien citer quelques décisions gouvernementales. Il oublie simplement d'ajouter qu'elles ne touchent pas un dixième de nos compatriotes musulmans.

(2) Cf. N.A.F. n° 142, du 16 janvier 1974.

le camp de formation 1974

Cette année, Yolande de Prunelé avait pensé que nul cadre ne conviendrait mieux à notre « université d'été » que cette maison de la Rue des Aubiers, maintenant chère à tous les cœurs nafiistes. Et si nous eûmes plus de pluie que nous ne l'aurions désiré, la forêt de Brocéliande n'en perdit pas pour autant de ses charmes. Non plus que certain château où l'on dit que la dame blanche vient encore les nuits de brume rôder autour des douves...

Ce fut, en tout cas, la « retraite » totale, la sortie hors des bruits du monde, la seule atmosphère qui soit vraiment favorable au travail intellectuel profond. Rarement, on travailla autant que pendant ce camp et personne ne s'en plaignit. Il est vrai que le soir, les veillées autour de la cheminée étaient de franche détente, et que Gérard Coti, notre chef vénéré, y fit les frais de son répertoire corse. Un soir même, François l'artificier nous offrit un feu de fête nationale, à la grande frayeur d'Iris, le lapin mascotte de Jacques, tenancier du bar.

Pour revenir aux choses sérieuses, le but du camp était d'initier les militants à une véritable culture politique ; culture aux multiples registres : historiques, sociologiques, philosophiques. C'est en ce sens que le programme avait été conçu. Il fut respecté et même surpassé, puisque Philippe Vimeux nous donna une passionnante conférence non prévue sur les origines de l'A.F., dont les leçons stratégiques se révélèrent considérables pour nous. De même Bernanos et Péguy, eux aussi non prévus au programme, furent

présentés dans la richesse de leurs apports politiques.

Pour le reste, il s'agissait non d'une culture gratuite, mais d'entrer dans l'intelligence de la société française moderne, ses mécanismes, ses ressorts, son essence. Pour réussir l'entreprise il s'agissait de rassembler l'héritage intellectuel qui est nôtre, en l'approfondissant toujours plus et les analyses nouvelles toujours plus fines, fruits de travaux récents.

C'est bien pourquoi, le camp fut pour nous la répétition générale d'une année de travail et de formation qui sera poursuivie dans nos sections, et spécialement lors des *mercredis de la n.a.f.* Ceux-ci doivent être pour nos militants une université permanente où ils trouveront les armes adaptées aux tâches présentes du mouvement royaliste. S'ils ont le tonus du camp, nous pourrions escompter des progrès décisifs.

un autre maurras

L'ouvrage est en vente maintenant aux conditions suivantes :

1 ex. : 30 F franco

3 ex. : 80 F franco

5 ex. : 120 F franco

10 ex. : 200 F franco

Commandes à adresser, accompagnées de leur règlement, à I.P.N. - B.P. 558 - 75026 Paris Cedex 01 - C.C.P. La Source 33 537-41.

● Brochure : « campagne pour un Projet Royaliste ».

Tous les textes des allocutions de Bertrand Renouvin pendant les élections présidentielles.

Prix franco : 1 ex. : 4 F
5 ex. : 12 F
10 ex. : 25 F
50 ex. : 110 F.

● Affiches.

En deux couleurs au format 60 x 80. Elle a été spécialement conçue pour faire connaître l'hebdo et le *Projet Royaliste*.

Prix franco : 10 ex. : 7 F
50 ex. : 28 F
100 ex. : 50 F
500 ex. : 190 F.

● Numéro spécial de la N.A.F.

Le numéro d'août 74 de la N.A.F. est un excellent instrument de propagande. Diffusez-le autour de vous.

Prix franco : 5 ex. : 11 F
10 ex. : 20 F
50 ex. : 75 F.

Commandes accompagnées de leur règlement à la N.A.F., 17, rue des Petits-Champs. 75001 Paris - C.C.P. N.A.F. 642-31 Paris.

mayotte - 2 - un vote décisif

Dans notre précédent numéro (1), MM. Marcel Henry, député de Mayotte, et Adrien Giraud, Délégué Général du Mouvement Mahorais, définissaient leurs positions par rapport à l'évolution politique que connaît l'archipel français des Comores. Nos lecteurs trouveront ci-dessous la suite de cet entretien.

NAF - Parce que vous refusez le « néo-colonialisme » de Moroni, vous venez de prendre contact avec les parlementaires de l'Assemblée Nationale auprès desquels vous avez diffusé un « Exposé sur le droit de l'île de Mayotte à demeurer française ». Quelle impression avez-vous retirée de ces premières démarches ?

Marcel Henry - Je ne peux vraiment pas vous dire si je dois être optimiste ou pessimiste. Tous les parlementaires que nous avons rencontrés jusqu'à ce jour ont reconnu la légitimité de nos thèses et de nos aspirations. Ils nous ont promis d'intervenir en faveur du peuple mahorais lors du vote sur le référendum. Mais nous ne pouvons pas savoir dans quelle proportion un courant important se dégagerait dans un sens ou dans l'autre. Il y a trop d'impondérables. Nous ne savons pas dans quelle mesure le gouvernement va faire pression sur les groupes constituant l'actuelle majorité et s'il est décidé à refuser notre proposition d'amendement au texte prévu.

NAF - Pensez-vous avoir recours au Conseil d'Etat ?

M. H. - Le Conseil d'Etat étudie le projet de loi. Sur le plan strictement constitutionnel nous estimons que le texte proposé n'est guère acceptable puisqu'aux termes de la Constitution « nulle cession... de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées ». Nous avons naturellement fait état de ces dispositions explicites de la Constitution, mais à cela le ministre des DOM et TOM rétorque que, juridiquement, le territoire ce sont les quatre îles prises en leur totalité. Il y a donc un problème d'interprétation des textes qui se pose et nous ne savons laquelle sera retenue...

NAF - Mayotte française à proximité des trois autres îles indépendantes, est-ce viable ?

M. H. - Mayotte se trouve à plus de deux-cents kilomètres de Moroni. Nous sommes donc situés à environ mi-chemin entre Madagascar et la Grande Comore. Si proximité géographique il y a, elle ne saurait être déterminante. Pensez à la Réunion située à 180 kilomètres de l'île Maurice, à l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon, que seuls vingt-cinq kilomètres de mer séparent de Terre-Neuve, à l'île de Jersey aussi, toute proche des côtes françaises métropolitaines.

Non : inutile de nous raconter des histoires, il existe trop d'exemples de par le monde qui prouvent bien que groupement géographique n'implique pas inéluctablement appartenance exclusive à un Etat.

Adrien Giraud - Il faudrait également souligner l'évidente diversité ethnique et linguistique qui caractérise les Comores. Tandis qu'à Anjouan et à la Grande Comore le peuplement est surtout à base arabe et malgaise, à Mayotte la prédominance sakalave et africaine est incontestable.

M. H. - En définitive c'est la géographie même qui montre quel rôle important Mayotte peut tenir au sein de la communauté française. Position intermédiaire entre le territoire français des Afars et des Issas et la Réunion, notre île occupe une situation stratégique enviable et enviée... Maintenant, si l'on considère le problème sous l'angle économique, il faut d'abord noter que Mayotte est la seule île à ne pas bénéficier des subventions de l'Etat. En outre, si Mayotte devient département français, il n'y aura pas d'alourdissement de la charge publique. On pourra, en effet, prélever à son profit une partie des investissements prévus pour soutenir les finances du nouvel Etat comorien indépendant. En aucun cas la départementalisation ne coûtera plus cher que l'indépendance.

NAF - A quelques jours du vote sur le projet de loi concernant les Comores par le Parlement, quelle est l'atmosphère à Mayotte ?

A. G. - Mayotte vit des heures particulièrement difficiles, cela va sans dire. Néanmoins

la population reste calme et attend les décisions de l'Assemblée Nationale sans se départir de sa dignité. Nous sommes habitués aux vexations et aux humiliations : l'organisation de notre mouvement a d'ailleurs été conçue en fonction de la répression que nous subissons.

NAF - Pouvez-vous nous donner quelques explications à ce sujet ?

A. G. - Vous savez que le mouvement Mahorais est présidé par une femme, Madame Zainam'bere.

Dans chaque village de Mayotte il existe une vice-présidence également tenue par des femmes. Cela nous rend moins vulnérables dans la mesure où les hommes peuvent être révoqués du jour au lendemain pour peu qu'ils occupent des postes d'administration publique. Cela s'est déjà vu à maintes reprises. Ainsi, au niveau des responsabilités officielles, plus il y a de femmes et moins nous risquons de subir des pressions sur le plan professionnel. Chaque vice-présidente est secondée par un Délégué Général local qui remplit les mêmes fonctions qu'un Secrétaire Général en Métropole. Tous les moyens ont été utilisés pour nous étouffer et pourtant, depuis la création de notre mouvement en 1958, nous n'avons cessé de remporter plus des quatre-cinquièmes des voix de l'île ! Cela, nul ne peut l'ignorer. Si l'Assemblée Nationale refuse d'en tenir compte, nous en prendrons acte et en tirerons toutes les conclusions utiles.

NAF - Quelle forme pourrait alors revêtir votre action ?

A. G. - Il est trop tôt pour vous répondre !.. pour l'instant, nous attendons.

Propos recueillis par
J.-A. MOURGUE

(1) N.A.F. n° 173 du 2 septembre 1974.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (20 F), 6 mois (40 F), un an (70 F), de soutien (120 F) (*)

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Année de naissance :

(*) Encadrez la formule de votre choix.

C.C.P. NAF 642-31 Paris

à retourner à la naf - 17, rue des petits-champs - paris 1^{er}

les assises du socialisme

● Les Assises du socialisme des 12 et 13 octobre veulent mettre au point un projet de société original. Il ne s'agira en fait que d'un replâtrage « moderniste » de la social-démocratie traditionnelle.

Ça va bouillir ! La gauche non communiste se regroupe. P.S., P.S.U., militants de la C.F.D.T. et des G.A.M. (Groupes d'Action Municipale) vont construire ensemble une grande force socialiste qui fera pièce au P.C., exploitera la dynamique de la campagne présidentielle de F. Mitterrand et proposera au peuple français à l'issue des Assises pour le socialisme (12 et 13 octobre prochain) un « projet de société » original.

UN PROJET BUREAUCRATIQUE

Original ? Pas tant que cela comme en témoignent les extraits qu'en donne le Monde (1).

Bien sûr ses auteurs rejettent les expériences socialistes contemporaines et déclarent qu'« il n'y a plus de solution que dans l'audace d'une expérience nouvelle ». Dans le même esprit, ils déclarent que la socialisation des moyens de production ne suffit pas si elle aboutit à une bureaucratie d'état « qui rend très formelle la référence à la démocratie socialiste ». Ils ajoutent que « la délégation de pouvoir ne résout pas tous les problèmes » puisque « le rapport mandat-mandataire tend d'une certaine manière à reconstituer le rapport dirigeant-dirigé » et souhaitent la mise en place d'un contrôle efficace des mandants sur les mandataires.

Et sur ces fortes paroles les rédacteurs du projet proposent comme innovation radicale... la planification démocratique fondée sur « le débat et le vote ». Mais les plans locaux et régionaux seront encadrés par le plan national qui déterminera « la durée du travail, la part relative de l'investissement productif, de la consommation collective et de la consommation privée et les priorités respectives données au développement des diverses branches et régions ».

Autrement dit la concertation-alibi à la base servira de cache-misère à la toute-puissance d'une bureaucratie d'énarques (n'est-ce pas Chevènement ? n'est-ce pas Rocard ?) Celle-ci parée du prestige de la compétence, fera ratifier sans peine ses choix à une assemblée qui — élue selon les procédés de la démocratie parlementaire classique — en aura tous les défauts à commencer par l'incapacité de juger les options de la « méritocratie » d'Etat.

Bref, le « new deal » socialiste c'est le planisme à la Jean Monnet revu par l'expérience scandinave et dopé par quelques tigres P.S.U. dans le moteur.

L'ALIBI P.S.U.

Le P.S.U. joue le rôle de caution autogestionnaire du néo-socialisme. Robert Chapuis dans une « opinion » du Quotidien de Paris (2) s'en défend et salue le courant autogestionnaire fondé sur les « nombreux mouvements de masse engagés dans les luttes significatives (consommation, écologie, minorités nationales, condition féminine, éducation) ».

Mais Rocard dans la tribune de discussion du Nouvel Observateur (3) laisse percer le bout de l'oreille : pour lui les luttes significatives doivent être subordonnées aux perspectives électoralistes de l'union de la gauche : « L'ultime chance d'un socialisme européen passe par la France, et en France cette chance dépend de notre capacité à provoquer dans la demi-douzaine d'années qui viennent un ébranlement initial du système. Cet ébranlement ouvrira alors une situation où la recherche d'un nouvel équilibre appellera des solutions plus fermement socialistes et autogestionnaires qu'il n'est possible de les définir ac-

tuellement, compte tenu du niveau de conscience politique de la gauche et des positions propres du P.C.F. Mais, avant d'en arriver là, il faut d'abord le provoquer, cet ébranlement, et cela très probablement par la voie électorale. »

Voilà qui doit ravir dans sa tombe feu Léon Blum... mais beaucoup moins ceux qui sont entrés au P.S.U. dans l'espoir de sortir des sentiers battus du socialisme 1905 revu 1930 !

LA RIPOSTE DE GARAUDY

Dans le même numéro du Nouvel Observateur, Roger Garaudy règle son compte à la démarche pseudo-originale de la gauche énarque : « Trop souvent, on a l'impression que les principales composantes de l'Union de la Gauche, lorsqu'elles parlent de socialisme, se réfèrent soit au « socialisme » suédois, soit au « socialisme » soviétique, soit à un mélange confus des deux. Or, le modèle suédois conduit un parti socialiste à se faire le « gérant loyal » du système capitaliste ; le modèle soviétique, dans sa version actuelle, conduit un parti communiste à perpétuer, sous d'autres formes, par le centralisme bureaucratique, les aliénations développées en régime capitaliste par le marché, l'Etat et l'école. »

Et dans la foulée, il s'en prend aux mythes électoralistes de toute la gauche socialiste et communiste : « Préparer une élection ce n'est pas préparer le socialisme. Si l'on a cette illusion mortelle — il suffit de voter pour tel parti ou telle coalition et, lorsqu'ils auront la majorité, on nous octroiera le socialisme —, un parti révolutionnaire se transforme en fédération de comités électoraux. Ni le socialisme ni même la démocratie ne s'obtiennent « par délégation ». Le socialisme se construit tous les jours, à la base, ou bien il n'existe jamais. »

Face au socialisme électoral de MM. Mitterrand, Rocard et Marchais, Garaudy propose un projet de reconstruction de la société autour de trois structures de lutte contre le capitalisme.

— Tout d'abord au niveau de l'entreprise, des « conseils d'entreprise » dont l'objectif unique est d'obtenir que les travailleurs (manuels ou intellectuels) aient la gestion de l'entreprise. Ce conseil émane de tous ceux qui travaillent dans l'entreprise, du manoeuvre à l'ingénieur, syndiqué ou pas. Cette solution est crédible pour peu que l'entreprise assume les frais de la formation et de l'information des travailleurs comme c'est déjà le cas dans la métallurgie italienne. Ajoutons que, même dans ce cas, tous les travailleurs n'auront pas le désir de gérer l'entreprise à son niveau global et se contenteront de responsabilités accrues dans l'atelier. Ceci est admissible si la nouvelle « aristocratie ouvrière » qui exercera le pouvoir dans l'entreprise ne dégénère pas en caste.

— Deuxième volet du modèle garaudyen : « Au niveau de la consommation des biens ou de l'utilisation des services, des « communautés de base » peuvent jouer le même rôle que les « conseils d'entreprise » au niveau du travail. J'entends par « communautés de base » des organismes qui ne soient ni étatiques ni privés, mais gérés par les usagers eux-mêmes. Un exemple parmi d'autres est celui de la Mutuelle des Instituteurs de France (M.A.A.I.F.) qui, pour des redevances intérieures à celles des assurances (privées ou nationalisées), rend des services supérieurs. »

Ces communautés pourront notamment démontrer les mécanismes capitalistes. A preuve

l'exemple du pétrole qui pèse si lourdement sur les prix « parce que les groupes de pression de l'automobile ont obtenu des privilèges exorbitants pour les transports routiers à longue distance, en faisant fermer de multiples lignes de la S.N.C.F., alors que le rail exige cinq fois moins d'énergie que le camion et soixante fois moins de main-d'œuvre. »

Garaudy en raisonnant de la sorte rejette tout monopole de la « méritocratie » sur la vie quotidienne. Encore faut-il que les « communautés de base » soient réellement autonomes et non phagocytées par quelque organisation bureaucratique... comme c'est le cas de la M.A.A.I.F. devenue un support logistique de la très politisée et sclérosée Fédération de l'Education Nationale.

On voit mal d'ailleurs celle-ci accepter la troisième structure de Garaudy qui réclame la création « au niveau de la culture et de sa diffusion, de centres d'initiative et de création ». Ces centres gèreraient non seulement les maisons de la culture et des loisirs mais l'éducation nationale qui serait « 1° ventilée sur tous les lieux de travail ; 2° gérée par tous les usagers : étudiants, syndicats, chercheurs et créateurs, notamment ; 3° adaptée dans ses programmes aux exigences nouvelles de réflexion sur les finalités et sur l'acte créateur. »

Ceci implique pour Garaudy la rotation des enseignants entre l'école et le travail, et la rotation des travailleurs entre tâches d'exécution et périodes de réflexion sur les sens et les fins de l'entreprise.

Il reste à savoir si cette démarche très illichienne et fort éloignée de l'idéologie panscolaire chère au programme commun sera acceptée par les enseignants. Ceux-ci, condamnés à l'inefficacité croissante tout en étant enlisés dans leurs médiocres privilèges, sont actuellement hors d'état d'accepter une telle révolution de l'enseignement.

VERS L'ESSENCE DU POLITIQUE

En fait le projet de Garaudy est à la fois passionnant et décevant. Passionnant parce que, quasi seul à gauche, il pose les vrais problèmes et esquisse des solutions intéressantes. Décevant parce que Garaudy est prisonnier de sa méconnaissance de l'essence du politique.

En effet toutes les communautés que Garaudy veut créer ont besoin d'être coordonnées entre elles sans être pour autant annihilées par un Etat dominateur.

En outre elles peuvent être atteintes de dégénérescence bureaucratique. Dès lors, il deviendra nécessaire que l'Etat les aide à se régénérer sans mettre à profit la situation pour les supplanter.

Mais un Etat qui — socialiste ou bourgeois — émane de l'élection est un Etat partisan, un Etat qui tend fatalement pour se perpétuer à traiter la politique comme une technique de mise en condition et d'avilissement.

Le modèle proposé par Garaudy suppose — paradoxe apparent ! — un Etat monarchique, dans lequel la dynastie voit son destin coïncider avec celui de la nation. Le lien existentiel qui relie le roi à la communauté nationale l'entraîne à voir le souci de cette communauté c'est-à-dire à être ménager des cellules qui la constituent. Cela ne supprime pas la nécessité pour les citoyens de construire leur destin tout au long de leur vie quotidienne. Du moins l'hypothèque que la démocratie formelle fait peser sur cette action est-elle alors levée.

Arnaud FABRE

(1) Le Monde du 27 septembre 1974.

(2) Le Quotidien de Paris du 28 septembre 1974.

(3) Le Nouvel Observateur du 23 septembre 1974.